

Réf: Dossier 464739

Avis de constitution

SOCIETE « BECKEUR CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN  
DU MARCHE VALENTIN, Lot 2034, Ilot 171

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BECKEUR CONSTRUCTION »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, RENOVATION, SUIVIS CONTROLE QUALITE, MENUISERIE ALUMINIUM.

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN  
DU MARCHE VALENTIN, Lot 2034, Ilot 171

Dirigeant(s) M AOUDJA YAO AMEYI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13196 du 17/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77861/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

